

car enfin le Grand Seigneur le reconnut pour Roi de Pologne après l'abdication du Roi Auguste ; celui-ci n'a repris le Sceptre qu'à la faveur des Armes Moscovites après la Bataille de Pultowa ; depuis ce tems-là le Royaume de Pologne a été comme inondé de Moscovites & de Saxons, par conséquent on ne peut pas dire que la République ait été dans une parfaite liberté ; les Diettes n'ont été ni libres ni générales ; ainsi les résolutions qu'on a pu prendre dans quelques Assemblées Provinciales, ont été ou partiales ou gênées : cette vérité est d'autant plus palpable, que dans presque toutes ces Assemblées on y a porté des vives plaintes contre les troupes étrangères ; on en a demandé l'éloignement, tant pour délivrer la Patrie de leurs vexations, que pour avoir la liberté de délibérer sur la violation des Loix & Privilèges de la République.

VI. La mauvaise situation des affaires des Saxons en Pommeranie, n'ont pas pû y arrêter plus longtems le Roi Auguste : sa présence est nécessaire à la Diette générale de Pologne, dont l'ouverture a dû se faire au commencement de cette année ; les amis de ce Prince craignent avec raison, que la rupture de la Porte avec la Moscovie, n'engage la République Polonoise à prendre quelque résolution peu conforme aux volontez & aux projets de la Majesté de Czard & d'Auguste, c'est-à-dire, d'obliger ces Princes de retirer leurs troupes du Royaume, afin qu'un plus long séjour n'y attire pas une Armée de Turcs & de Tartares pour les en chasser. On apprendra bientôt quels sont les résultats de cette Assemblée,

*Le Roi Auguste passe en Pologne où la Diette générale est assemblée.*

VII. On